

~~ASSEMBLEE POPULAIRE~~
NATIONALE

REPUBLIQUE POPULAIRE
REVOLUTIONNAIRE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

LOI N°009/APN/CP/81

PORTANT RATIFICATION DE LA CONVENTION
ET DES STATUTS JURIDIQUES DE LA SOCIETE
GUINEENNE D'INDUSTRIE FORESTIERE (SOGIF).

L'ASSEMBLEE POPULAIRE NATIONALE,

VU les articles 7, 9, 14 et 15 de la Constitution ;
APRES en avoir délibéré ;
ADOpte la Loi dont la teneur suit :

ARTICLE 1er.- Sont ratifiés la Convention et les Statuts
Juridiques de la Société Guinéenne d'Industrie Forestière (SOGIF),
signés à Conakry le 3 Avril 1981.

ARTICLE 2.- La présente Loi sera enregistrée et publiée
au Journal Officiel de la République.

Ainsi délibéré et adopté en séance publique.

CONAKRY, LE 13 MAI 1981

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
POPULAIRE NATIONALE


DAMANTANG CAMARA